

# ÉTUDE SUR LES TARIFS DES SERVICES FIXES EN FRANCE

**Evolution 2015 - 2025**

16 janvier 2026

## Synthèse

La présente étude s'inscrit dans le cadre des compétences confiées à l'Arcep par le législateur, notamment l'article L. 36-7 du code des postes et communications électroniques, complété par la loi n° 2020-1508 du 3 décembre 2020. Il prévoit que l'Arcep « surveille le niveau et l'évolution des prix de détail des services mentionnés à l'article L. 35-1 par rapport au niveau des prix nationaux et aux revenus nationaux des consommateurs et transmet tous les trois ans un rapport au ministre chargé des communications électroniques ». L'objet de la présente étude est de rendre compte de l'évolution des tarifs des services fixes entre 2015 et 2025. Une étude sur l'évolution des tarifs des services mobiles sera réalisée en début d'année 2026.

Cette étude présente une évaluation du niveau et de l'évolution **des tarifs des services internet fixes à haut et très haut débit qui prennent en charge les services essentiels d'accès internet, de téléphonie fixe et, le cas échéant, le service audiovisuel, tout en fournissant le débit nécessaire pour l'utilisation de ces services**. Elle apporte également des éléments d'appréciation de l'évolution du prix de ces services par rapport à l'ensemble des prix et au budget des ménages. L'étude contribue ainsi à alimenter la réflexion sur la situation des Français devant le numérique en apportant des éléments d'analyse sur l'abordabilité de l'accès à internet, appréciée à travers le seul critère du tarif des services.

L'étude des **tarifs des services internet fixes en France hexagonale** révèle une tendance générale à la baisse des tarifs, pour les offres les plus accessibles. Jusqu'en 2023, des distinctions tarifaires existaient entre les offres selon la technologie sous-jacente, cuivre ou fibre. Depuis le début de l'année 2024, une proportion croissante d'offres sont commercialisées au même tarif, quelle que soit la technologie. Un seul opérateur propose des tarifs différenciés entre les offres fibre et les offres cuivre, avec un écart de prix de 4 €, quel que soit le niveau de gamme. Des différences de tarifs demeurent en fonction des services inclus : les tarifs mensuels des offres FttH les moins chères sont par exemple compris entre 20 et 36 € TTC pour les offres n'incluant pas le service audiovisuel, tandis que les offres incluant ce service coûtent entre 23 et 43 € TTC, soit un surcoût compris entre 3 et 7 € selon les opérateurs. Globalement, les tarifs ont diminué en moyenne entre 2022 et 2025. A titre d'exemple, le tarif moyen d'un abonnement internet en fibre optique sans service audiovisuel s'élevait à 30 € TTC en 2022, contre 26 € TTC en 2025.

L'étude des **tarifs internet fixes dans les départements et collectivités d'outre-mer** montre que **les tarifs mensuels des offres les moins chères disponibles sont compris entre 29 et 70 € TTC selon la technologie, les services inclus dans l'offre et le département**. Les écarts de tarifs minimums entre les technologies cuivre et fibre sont généralement compris entre 0 et 8€. En outre, l'ajout du service audiovisuel dans l'offre d'accès à internet entraîne un surcoût généralement compris entre 5 et 20 € TTC selon l'offre.

S'agissant des offres de « téléphonie fixe seule »<sup>1</sup>, seul l'opérateur Orange propose de telles offres en France, du fait de son positionnement historique comme opérateur du service universel téléphonique. Ces offres, proposées sur les réseaux à haut et très haut débit en voix sur large bande, sont disponibles sur l'ensemble du territoire. Sur réseau fibre, le tarif de l'abonnement au service téléphonique s'élève en France hexagonale à 21,96 € TTC. Il est de 19,86 € TTC en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion, et de 17,52 € TTC en Guyane, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Mayotte. Le tarif de ces abonnements était resté stable entre 2015 et 2022, puis a augmenté de 2 € par an en 2023 et 2024. Sur réseaux cuivre (RTC et voix sur large bande), les tarifs de ces offres ont également augmenté en février 2025, de + 2 € en France hexagonale et de + 1,81 € dans les départements et collectivités d'outre-mer. En juin 2025, le tarif de ces abonnements s'élève ainsi à 23,96 € TTC en France hexagonale, 21,67 € TTC

---

<sup>1</sup> Offres par lesquelles est commercialisé un accès au service téléphonique fixe sans accès internet.

en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion et à 19,19 € TTC en Guyane, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, et Mayotte. Les tarifs des communications téléphoniques associées évoluent quant à eux très peu. Le nombre d'abonnements à ces services diminue parallèlement à un rythme de 12 à 17 % par an depuis dix ans, en raison de la migration progressive des utilisateurs vers des offres couplées incluant le service de téléphonie fixe et l'accès à internet.

La dernière étude de la Commission européenne sur les tarifs des offres d'accès à internet à haut et très haut débit, publiée en 2024 et portant sur les tarifs de 2022, montre que, de manière générale, **les offres d'accès fixes les moins chères en France se situent dans la moyenne des offres les moins chères des pays de l'Union Européenne, la France se classant à la 13<sup>e</sup> position. En revanche, s'agissant des tarifs des offres *double-play* (accès internet et service de téléphonie fixe) et *triple-play* (accès internet, services de téléphonie fixe et audiovisuel), les tarifs pratiqués en France sont généralement faibles au regard des ceux pratiqués en Europe.**

L'étude de l'Arcep sur l'évolution des prix des services fixes et mobiles en France hexagonale en 2024 corrobore ces résultats<sup>23</sup>. La tendance générale qui se dégage ces dernières années est celle d'une diminution des prix. Après avoir augmenté de manière régulière entre 2019 et 2023, de + 1 à + 6 % par an, les prix des services fixes à haut et très haut débit en France hexagonale ont diminué de 6,4 % en 2024. Cette baisse s'explique notamment par l'introduction de nouvelles offres d'entrée de gamme à des tarifs plus faibles, en contrepartie du transfert en option de certains services, tels que des services audiovisuels *premium*. Parallèlement, les prix des services de téléphonie seule ont augmenté en 2023 et 2024, d'environ +8 %. Ces prix étaient restés stables entre 2015 et 2022.

Si le nombre d'abonnements au service téléphonique seul continue de reculer, l'appétence à disposer d'un abonnement internet sur réseaux fixes ne se dément pas : le nombre d'abonnements à internet sur les réseaux fixes continue d'augmenter, de 300 000 en un an pour atteindre 32,7 millions fin juin 2025. Il convient toutefois de noter que le taux d'utilisateurs d'un abonnement mobile seul qui ne dispose pas d'un abonnement internet sur réseau fixe progresse légèrement ces dernières années pour atteindre 9% en 2024, avec une plus forte progression chez les jeunes adultes<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> Les tarifs représentent les montants indiqués par les opérateurs pour la commercialisation de leurs offres à l'instant T. Les prix sont calculés en utilisant les tarifs mais en neutralisant les effets liés à l'évolution des usages et des changements dans la structure de la clientèle d'une année sur l'autre.

<sup>3</sup> Source : Arcep, [Évolution des prix des services de communications électroniques 2024, Arcep](#)

<sup>4</sup> Source : [Baromètre du numérique](#), étude réalisée par le Credoc pour le compte de l'Arcep, l'Arcom, le CGE et l'ANCT

## Table des matières

Synthèse .....	2
1 Introduction.....	5
Périmètre des offres et périodicité de l'étude.....	6
Tarifs pris en compte.....	6
Consommation en services de communications électroniques des ménages en France .....	7
Comparaisons européennes des tarifs d'accès internet à haut débit.....	7
2 Tarifs de services de téléphonie fixe seule.....	8
3 Tarifs des services fixes à haut et très haut débit en France hexagonale.....	8
3.1 Étendue des tarifs des services fixe à haut et très haut débit en France hexagonale selon la technologie.....	8
3.2 Évolution des tarifs moyens en France hexagonale depuis 2015 .....	10
4 Tarifs des services fixes à haut et très haut débit dans les départements et collectivités d'outre-mer selon la technologie .....	11
4.1 Étendue des tarifs et évolution des tarifs moyens dans la zone Antilles-Guyane .....	11
4.2 Étendue des tarifs et évolution des tarifs moyens à la Réunion .....	13
4.3 Étendue des tarifs et évolution des tarifs moyens à Mayotte .....	15
4.4 Tarifs à Saint-Pierre-et-Miquelon.....	17
5 Comparaison des tarifs moyens dans les différents territoires .....	17
6 Dépenses de consommation en services de communications électroniques en France.....	18
7 Comparaison européenne des tarifs d'accès à internet sur réseaux fixes.....	20
Annexe.....	22
Comparaison européenne des tarifs d'accès à internet en 2020 .....	22

## 1 Introduction

### Contexte

Le numérique occupe une place grandissante dans la société. L'accès à internet s'est imposé comme un enjeu primordial pour que les consommateurs et les entreprises puissent participer à la vie économique et sociale de la Nation.

A ce titre, dans son article 84, paragraphe 1, le code des communications électroniques européen<sup>5</sup> mentionne que les États membres doivent « *veill[er] à ce que tous les consommateurs sur leur territoire aient accès, à un tarif abordable, compte tenu des circonstances nationales spécifiques, à un service d'accès adéquat à l'internet haut débit disponible et à des services de communications vocales [...]* ». Il précise que les États membres définissent un service adéquat « *capable de fournir le débit nécessaire pour prendre en charge au moins l'ensemble minimal des services essentiels énoncés à l'annexe V* » (article 84, paragraphe 3) et qu'un tarif abordable s'apprécie par rapport « *aux consommateurs ayant de faibles revenus ou des besoins sociaux spécifiques* » (considérant 219). Le code prévoit également que « *Les autorités de régulation nationales, en coordination avec les autres autorités compétentes, surveillent l'évolution et le niveau des prix de détail applicables aux services visés à l'article 84, paragraphe 1, disponibles sur le marché* » (article 83, paragraphe 1).

Cette étude présente ainsi une évaluation du niveau et de l'évolution des tarifs des services internet fixes à haut et très haut débit sur réseaux fixes, qui prennent en charge les services essentiels d'accès internet, de téléphonie fixe et, le cas échéant, le service audiovisuel tout en fournissant le débit nécessaire pour l'utilisation de ces services<sup>6</sup>. Une étude complémentaire portant sur l'évolution des tarifs des offres mobiles sera réalisée début 2026.

Alors que 94 % de la population est utilisatrice du réseau internet, garantir son accès pour tous est devenu essentiel. Les équipements numériques sont largement adoptés, avec 91 % des 12 ans et plus disposant par exemple d'un smartphone, et 89 % d'un ordinateur en 2024. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte de finalisation de la transition vers le très haut débit, qu'il s'agisse du déploiement de la fibre ou de la couverture mobile 4G et 5G du territoire. Fin juin 2025, 93 % des locaux sont couverts par la fibre optique, et 79 % des abonnements internet sont en fibre optique, contre 51 % fin juin 2022<sup>7</sup>.

Parallèlement, le nombre d'abonnements internet à haut et très haut débit sur réseau cuivre DSL a fortement diminué ces dernières années (-2,4 millions en un an au T2 2025). Il s'élève à 5,1 millions à la fin du deuxième trimestre 2025, et représente 16 % du nombre total d'abonnements internet en France.

D'autres technologies permettent également d'accéder au haut ou très haut débit, notamment lorsque la fibre optique n'est pas encore disponible. C'est en particulier le cas des box 4G et 5G à usage fixe, qui représentent 559 000 abonnements fin juin 2025 (+111 000 abonnements en un an). L'accès par réseaux hertziens spatiaux (fourniture d'un accès à internet en passant par un satellite de télécommunications) permet de disposer d'un accès internet dans les zones non couvertes par les autres technologies. Le nombre d'abonnements au satellite ne représentait que quelques dizaines de milliers d'abonnements en juin 2022. Depuis, leur nombre a progressé régulièrement et il s'élève, fin

---

<sup>5</sup> Directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen

<sup>6</sup> Ne sont pas pris en compte dans cette étude les offres d'accès à internet incluant des services supplémentaires telle que la vidéo à la demande par abonnement, les chaînes de télévision payantes, etc., sauf s'ils sont inclus dans l'offre la plus accessible.

<sup>7</sup> Source : Arcep, [Observatoire haut et très haut débit : abonnement et déploiements \(T2 2025\)](#)

juin 2025, à un peu moins de 200 000 abonnements, soit 0,5 % du nombre total d'abonnements internet.

Les offres d'accès à internet incluent, dans la très grande majorité des cas, le service de téléphonie. S'agissant des réseaux filaires, une seule offre commerciale inclut l'accès au service internet sans service téléphonique associé. Les consommateurs peuvent également accéder au service audiovisuel, en souscrivant à une offre *triple-play*. Au 30 juin 2025, sur les 32,7 millions d'accès à internet, 25,2 millions disposent du service audiovisuel, représentant ainsi 77 % de l'ensemble des abonnements internet à haut et très haut débit.

Il existe également des offres de téléphonie fixe seule en France disponibles sur l'ensemble du territoire. Ces offres sont désormais proposées sur les réseaux à haut et très haut débit en voix sur large bande.

## Eléments méthodologiques

### Périmètre des offres et périodicité de l'étude

Le périmètre de l'étude concerne les principaux opérateurs fournisseurs d'accès à internet pour les offres sur technologie cuivre, fibre optique, avec terminaison coaxiale et 4G à usage fixe en France hexagonale (Bouygues Telecom, Free, Orange, SFR) et dans les départements et collectivités d'outre-mer (Canal+ Telecom, Dauphin, Orange, SFR et Zeop).

S'agissant des opérateurs de satellite, les tarifs de Nordnet, Numerisat, SkyDSL, et Starlink ont été étudiés en France hexagonale et Nordnet, Numerisat, Splang et Starlink dans les départements et collectivités d'outre-mer.

Ces offres portent uniquement sur la clientèle résidentielle. Ne sont prises en compte ni les offres à destination des clients professionnels, ni les offres destinées à la clientèle des entreprises.

L'étude porte sur les tarifs des opérateurs depuis 2015. Les tarifs du mois de juin ont été sélectionnés pour cette étude. S'agissant des offres satellitaires, les données ne sont pas disponibles avant 2022.

### Tarifs pris en compte

Les différenciations tarifaires se font la plupart du temps sur :

- la technologie souscrite : DSL, fibre ou avec terminaison coaxiale, 4G à usage fixe, hertzien spatial. Le THD Radio, qui n'est actuellement souscrit que par quelques milliers d'abonnés, n'est pas étudié dans le cadre de ce rapport ;
- la zone géographique : France hexagonale, Antilles-Guyane, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- les services inclus dans l'offre d'accès à internet : *double play* (internet + téléphonie) ou *triple play* (internet + téléphonie + télévision).

Les offres prises en compte dans l'étude sont les offres les moins chères, c'est-à-dire disposant des tarifs les plus faibles pour chacun des opérateurs étudiés. Les promotions ne sont pas prises en compte, les durées de ces offres étant limitées. Dans le présent rapport, deux types d'indicateurs sont présentés :

- l'étendue des tarifs les moins chers proposés par les opérateurs ;
- le tarif moyen, c'est-à-dire la moyenne des tarifs les moins chers pondérés par la part de marché en nombre d'abonnés de chacun des opérateurs dans chaque zone.

Les tarifs incluent la location de la box, généralement facturée à 3 € par mois. Ils excluent les frais de mise en service (généralement compris entre 29 € et 49 € selon les opérateurs) et les frais de raccordement, dont les tarifs peuvent aller de zéro à plusieurs centaines d'euros.

## Consommation en services de communications électroniques des ménages en France

Les données portant sur la consommation de services de communications électroniques en France sont issues de l'Insee. Il s'agit d'indicateurs :

- sur l'évolution de la consommation effective des ménages en services de communications électroniques en France issue de la comptabilité nationale ;
- sur la dépense en services de communications électroniques en France issue de l'enquête Budget des familles en 2017. La dernière enquête Budget de famille a été conduite par l'INSEE en 2017. La prochaine enquête aura lieu en 2026.

Pour chacun de ces indicateurs, la part de la consommation et la part de la dépense en services de communications électroniques dans la consommation et la dépense totale ont été calculées.

## Comparaisons européennes des tarifs d'accès internet à haut débit

Chaque année, la Commission européenne publie une étude sur les tarifs des offres fixes et mobiles dans les Etats membres de l'Union européenne. La méthodologie utilisée pour cette comparaison consiste à différencier les offres en fonction des services et débits offerts par les principaux opérateurs de chacun des pays. Pour chacune des quinze catégories d'offres ainsi déterminées, la méthode du « clustering<sup>8</sup> » a été retenue : il s'agit de scinder, en les classant, l'ensemble des tarifs en quatre groupes, au sein desquelles les tarifs sont homogènes, du groupe ayant les tarifs les moins élevés au groupe ayant les tarifs les plus élevés. Ces groupes permettent de déterminer pour chaque catégorie d'offres, le positionnement tarifaire de chacun des pays.

<sup>8</sup> Selon le document publié par la Commission européenne, « *le clustering est réalisé au moyen de l'approche K-means, une méthode qui vise à répartir toutes les observations dans un nombre prédefini de clusters en minimisant la moyenne du carré de la distance euclidienne entre les observations et le centre du cluster* ». La méthode K-means permet, au sein d'un jeu de données, de regrouper les données ayant les caractéristiques les plus proches au sein de K groupes.

## 2 Tarifs de services de téléphonie fixe seule

Les offres de « téléphonie fixe seule »<sup>9</sup> sont proposées en France par l'opérateur Orange uniquement, en raison de son positionnement historique d'opérateur du service universel téléphonique. Ces offres, proposées sur les réseaux à haut et très haut débit en voix sur large bande, sont disponibles sur l'ensemble du territoire. Ces offres incluent l'accès au service téléphonique et les communications vocales, commercialisées sous forme forfaitaire ou en paiement à la minute.

Sur réseaux en fibre optique, le tarif d'accès au service téléphonique s'élève en France hexagonale à 21,96 € TTC en juin 2025. Le tarif de l'abonnement téléphonique sur réseaux fibre est moins élevé dans les départements d'outre-mer, le taux de TVA étant inférieur à celui de la France hexagonale<sup>10</sup> : il s'élève à 19,86 € TTC en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion, et à 17,52 € TTC en Guyane, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, et Mayotte<sup>11</sup>. Les tarifs de ces offres ont augmenté de 2 € par an en 2023 et 2024, en France hexagonale et dans les départements et collectivités d'outre-mer.

Sur réseau cuivre (RTC et voix sur large bande), le tarif d'accès au service téléphonique s'élève à 23,96 € TTC en France hexagonale, 21,67 € TTC en Guadeloupe, Martinique et à La Réunion et à 19,19 € TTC en Guyane, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, et Mayotte. A l'image des offres en fibre optique, les tarifs des offres sur réseau cuivre ont augmenté en 2023 et 2024. Elles ont en outre subi une nouvelle augmentation en février 2025, de + 2 € en France hexagonale et de +1,81 € dans les départements et collectivités d'outre-mer. Il convient de noter que l'arrêt de la commercialisation des abonnements téléphoniques RTC aux particuliers est intervenu le 15 novembre 2018 en France hexagonale et le 15 novembre 2020 dans les départements et collectivités d'outre-mer. Ainsi l'augmentation du tarif de l'abonnement téléphonique RTC n'a été appliquée qu'aux clients qui avaient déjà souscrit ces offres auparavant.

Le nombre d'abonnements à ces services diminue parallèlement, à un rythme de 12 à 17 % par an depuis dix ans, en raison de la migration progressive des utilisateurs vers des offres couplées incluant le service de téléphonie fixe et l'accès à internet.

## 3 Tarifs des services fixes à haut et très haut débit en France hexagonale

### 3.1 Étendue des tarifs des services fixe à haut et très haut débit en France hexagonale selon la technologie

Les tarifs mensuels des **offres à haut et très haut débit sur réseau cuivre (offres DSL) en zone dégroupée**<sup>12</sup> dépendent principalement des services inclus dans l'offre. En ce qui concerne les offres incluant l'accès internet et la téléphonie fixe (*double play*), les tarifs des offres les moins chères (hors promotion) sont compris entre 20 et 24 € TTC selon l'opérateur en juin 2025. S'agissant des offres incluant également le service télévisuel (*triple play*), les tarifs sont compris entre 23 et 30 € TTC. Lorsque ce service est proposé en option d'une offre *double play*, le coût lié à cette option est compris

---

<sup>9</sup> Offres par lesquelles est commercialisé un accès au service téléphonique fixe sans accès internet fixe.

<sup>10</sup> Le taux de TVA en France hexagonale s'élève à 20 %. Il s'élève à 8,5 % en Guadeloupe, Martinique et Réunion. Les départements de la Guyane et de Mayotte ne sont pas assujettis à la TVA.

<sup>11</sup> Orange propose par ailleurs l'abonnement téléphonique à un tarif préférentiel sous condition de ressources (6,49 € TTC)

<sup>12</sup> Depuis 2025, un seul fournisseur d'accès à internet propose encore une offre en zone non dégroupée. En juin 2025, le nombre d'abonnements en zone non dégroupée s'élève à moins de 300 000 contre un million en juin 2022. Le tarif de cette offre s'élève à 25 € TTC en juin 2025.

entre 3 € et 5 € TTC. En janvier 2025, un des quatre principaux opérateurs a cessé de commercialiser des offres sur réseau cuivre.

Les tarifs mensuels des **offres FttH ou avec terminaison coaxiale** les moins chères sont compris, en juin 2025, entre 20 € et 36 € TTC pour les *double-play* (téléphonie + accès internet). Les tarifs des offres incluant le service audiovisuel sont quant à eux compris entre 23 € et 43 € TTC. Sur réseaux en fibre optique, un seul opérateur propose, depuis novembre 2024, une offre incluant uniquement l'accès à internet. Le tarif de cette offre s'élève à 24 €.

En outre, depuis le 29 septembre 2025, le gouvernement propose une nouvelle aide expérimentale permettant de financer les travaux de raccordement à la fibre optique réalisés en partie privative qui ne sont pas pris en charge par l'opérateur d'infrastructure. Le montant de cette aide est compris entre 400 et 1 200 € selon l'ampleur des travaux à réaliser et versée sous plusieurs conditions<sup>13</sup>.

Orange propose par ailleurs une offre à 15,99 € TTC accessible sous condition de ressources. L'offre est disponible en France hexagonale sur cuivre ou en fibre optique selon l'éligibilité du client et inclut le service audiovisuel<sup>14</sup>.

D'autres technologies disponibles en France hexagonale et sont aujourd'hui principalement utilisées par les clients pour lesquels le réseau en fibre optique n'a pas encore été déployé et dont le débit sur réseau cuivre est insuffisant pour disposer d'une connexion à internet d'une qualité suffisante. Parmi elles, les technologies 4G et 5G à usage fixe et hertziennes spatiales sont les plus souscrites.

Les quatre principaux opérateurs de réseau mobile proposent des **offres internet à usage fixe sur réseaux 4G et 5G**. Jusqu'en 2024, la plupart de ces offres étaient limitées ou bridées au-delà de 200 à 250 Go. En 2025, l'apparition des offres à usage fixe sur réseau 5G s'est accompagnée de la généralisation du volume de données illimité. Certaines de ces offres incluent par ailleurs le service de téléphonie. Le tarif de ces offres est compris entre 37 € et 43 € TTC.

Les **offres sur technologies hertziennes spatiales** n'incluent pas de services audiovisuels. En outre, ces offres disposent de tarifs très disparates en fonction du débit et de la quantité de données disponibles. En France métropolitaine, toutes les offres internet par satellite proposent du bon haut débit<sup>15</sup> ou du très haut débit<sup>16</sup> accompagné d'un volume de données qui peut aller de 25 Go par mois à un volume de données illimité. Leurs tarifs s'étendent entre 25 € et 40 € TTC par mois.

Les offres sur technologies hertziennes spatiales se caractérisent par des frais de mise en service élevés dus à l'installation d'équipements, généralement compris entre 300 et 400 € TTC. Jusqu'en août 2025, le guichet « inclusion numérique » mis en œuvre par l'Agence nationale de cohésion des territoires et les départements permettait, en l'absence de solution disponible sur les boucles locales filaires, le

---

<sup>13</sup> Pour bénéficier de l'aide l'ensemble des critères suivants devaient être réunis :

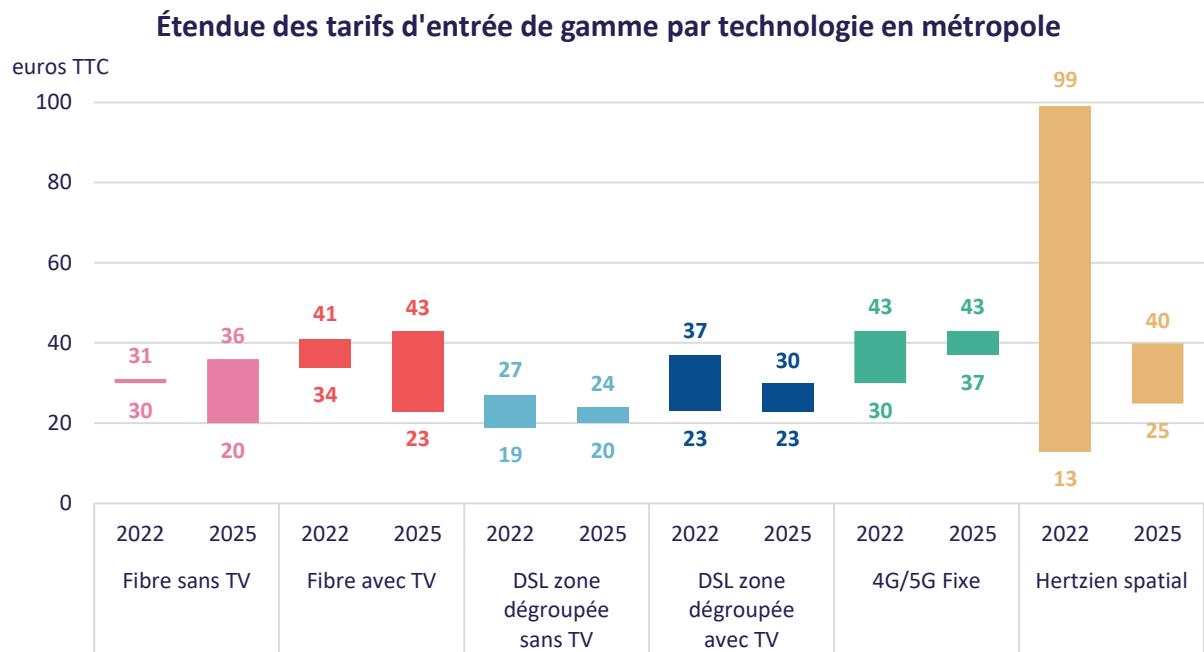
- le fournisseur d'accès à internet a délivré une attestation d'échec de raccordement ;
- les travaux concernent un logement individuel ;
- le logement est une résidence principale ;
- le logement se situe dans une commune où le réseau cuivre est déjà fermé techniquement ou fermera d'ici au 31 janvier 2027 ;
- le quotient familial du demandeur est inférieur à 29 316 € ;
- le logement n'a jamais bénéficié de l'aide au raccordement à la fibre optique.

<sup>14</sup> Offre lancée le 18 juillet 2019. Cette offre dénommée « coup de pouce » est réservée aux bénéficiaires d'un quotient familial CAF ou MSA (Mutualité Sociale Agricole) inférieur ou égal à 700 €

<sup>15</sup> Seuil descendant supérieur à 8 Mbit/s. Ce seuil permet d'envisager en simultané la réception d'un flux vidéo et une navigation sur internet.

<sup>16</sup> Seuil descendant égal ou supérieur à 30 Mbit/s.

subventionnement des frais d'installation et mise en service d'une solution hertzienne jusqu'à 150 € pour le bon haut débit – et jusqu'à 300 € pour le très haut débit. Cette subvention pouvait aller jusqu'à 600 € sous conditions de ressources<sup>17</sup>. Ce dispositif est suspendu depuis septembre 2025 pour une durée indéterminée.



### 3.2 Évolution des tarifs moyens en France hexagonale depuis 2015

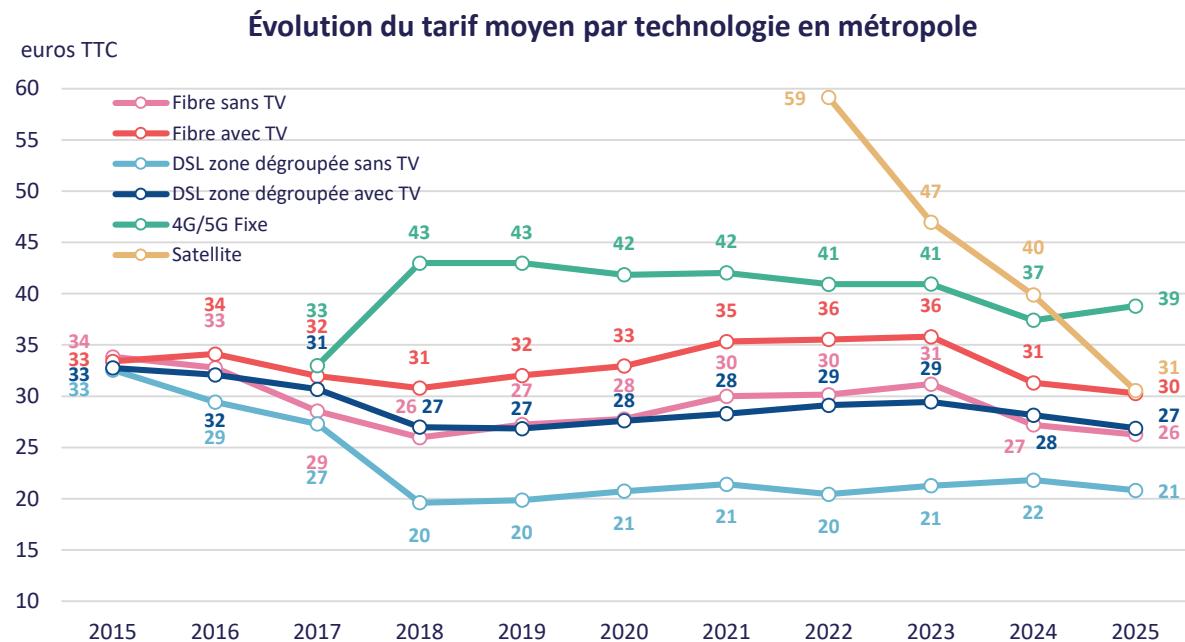
L'évolution des tarifs moyens en France hexagonale peut se décomposer en trois phases. Entre 2015 et 2018, les tarifs moyens ont fortement diminué en raison de l'intensification de la concurrence sur les offres DSL. Les tarifs des offres DSL sans télévision sont par exemple passés de 33 € TTC en moyenne en 2015 à 20 € TTC en 2018. Les tarifs des offres FttH ont également diminué, mais plus modérément, de 34 € à 26 € TTC en moyenne pour celles sans télévision. Les tarifs moyens ont ensuite progressé jusqu'en 2023, qu'il s'agisse des offres DSL ou FttH. En 2024 et 2025, les tarifs des offres fibre ont à nouveau significativement diminué en raison du lancement de nouvelles offres d'entrée de gamme, et atteignent des niveaux moyens proches de 2018. Par ailleurs, les distinctions tarifaires qui existaient jusqu'alors entre les offres cuivre et fibre tendent à disparaître. Depuis le début de l'année 2024, une proportion croissante des offres d'entrée de gamme est commercialisée au même tarif, quelle que soit la technologie. En 2022, l'écart de tarif entre une offre cuivre et l'offre fibre équivalente était compris entre 4 et 10 €. En 2025, les offres d'un seul opérateur présentent encore des écarts de tarifs, de 4 €.

En ce qui concerne les offres d'accès à internet à usage fixe sur réseaux 4G et 5G, leur commercialisation en France métropolitaine a débuté en 2017. Elles sont principalement utilisées par les particuliers ou les entreprises disposant d'un faible débit ADSL mais d'une bonne couverture 4G. Elles représentent une part faible du nombre total d'abonnements à haut et très haut débit (1 %). Leur tarif était à leur lancement supérieur de 10 € en moyenne aux offres FttH. Après avoir diminué

<sup>17</sup> Les bénéficiaires de ce plafond d'aide de 600 € justifient d'un des minima sociaux existants (RSA, AAH, minimum vieillesse, ASS, ADA, ASI, RSO, AV, ATA, AER-R, ARFS).

sensiblement jusqu'à atteindre 37 € en moyenne en 2024, leur tarif augmente à nouveau en 2025 en raison de l'apparition de nouvelles offres permettant d'accéder aux réseaux 5G, vendues à des tarifs plus élevés.

Enfin, le tarif des offres satellitaires a fortement diminué entre 2022 et 2025, passant de 59 € en moyenne à 31 €.



## 4 Tarifs des services fixes à haut et très haut débit dans les départements et collectivités d'outre-mer selon la technologie

### 4.1 Étendue des tarifs et évolution des tarifs moyens dans la zone Antilles-Guyane

Dans la zone Antilles-Guyane, les tarifs mensuels des **offres les moins chères sur réseau cuivre** incluant uniquement l'accès internet et le service de téléphonie fixe sont compris entre 39 € et 40 € TTC selon l'opérateur. Le tarif des offres incluant le service audiovisuel en supplément des services d'accès à internet et de téléphonie fixe y est compris entre 50 € et 60 € TTC, soit un surcoût de 10 à 20 € TTC par rapport aux offres sans service télévisuel.

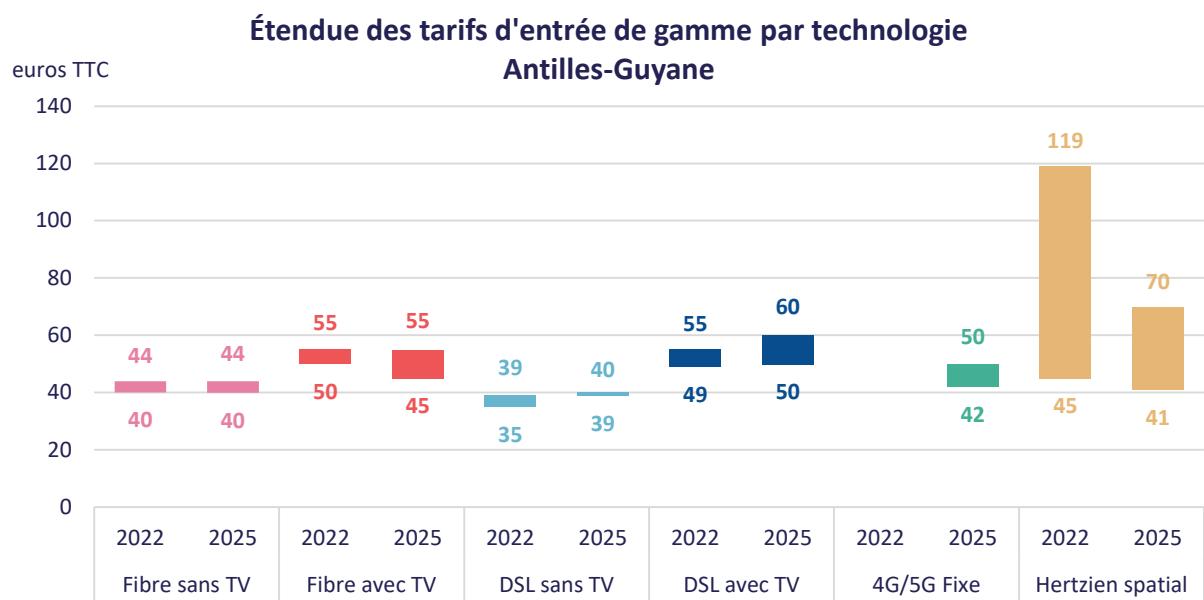
Les tarifs mensuels des **offres en fibre optique ou avec terminaison coaxiale** les moins chères sont compris entre 40 et 44 € TTC pour les offres n'incluant pas le service audiovisuel. Les offres incluant ce service coûtent entre 45 et 55 € TTC, ce qui représente une augmentation allant de 5 à 11 € par rapport aux offres équivalentes ne disposant pas de ce service. Depuis 2024, certains opérateurs ont aligné les tarifs de leurs offres en fibre optique sur les tarifs des offres cuivre. D'autres opérateurs continuent de distinguer le tarif de leurs offres selon la technologie, avec un surcoût allant de 5 à 15 € pour disposer d'une offre sur fibre optique.

La nouvelle aide expérimentale proposée par le gouvernement en septembre 2025, qui permet de financer les travaux de raccordement à la fibre optique, est également disponible dans certaines

communes ultramarines<sup>18</sup>. Le montant de cette aide est compris entre 400 et 1 200 € selon l'ampleur des travaux à réaliser et versée sous plusieurs conditions<sup>19</sup>.

S'agissant des **offres satellitaires**, les services et les tarifs diffèrent selon la région. A la Martinique, un opérateur commercialise une offre grand public à 41 € TTC sans limite de données, tandis que ce tarif atteint 70 € en Guadeloupe. En Guyane, les tarifs les moins élevés s'échelonnent entre 49 € et 69 € TTC et diffèrent selon le débit proposé. Les offres satellitaires ont toutefois évolué par rapport à 2022. Les volumes de données illimités se sont généralisés et les débits se sont fortement accrus.

Comme en France hexagonale, l'Etat proposait, jusqu'en août 2025, une aide sur les frais d'installation et mise en service d'une solution hertzienne jusqu'à 150 € pour le bon haut débit – et jusqu'à 300 € pour le très haut débit. Cette subvention pouvait aller jusqu'à 600 € sous conditions de ressources<sup>20</sup>. Ce dispositif est suspendu depuis septembre 2025.

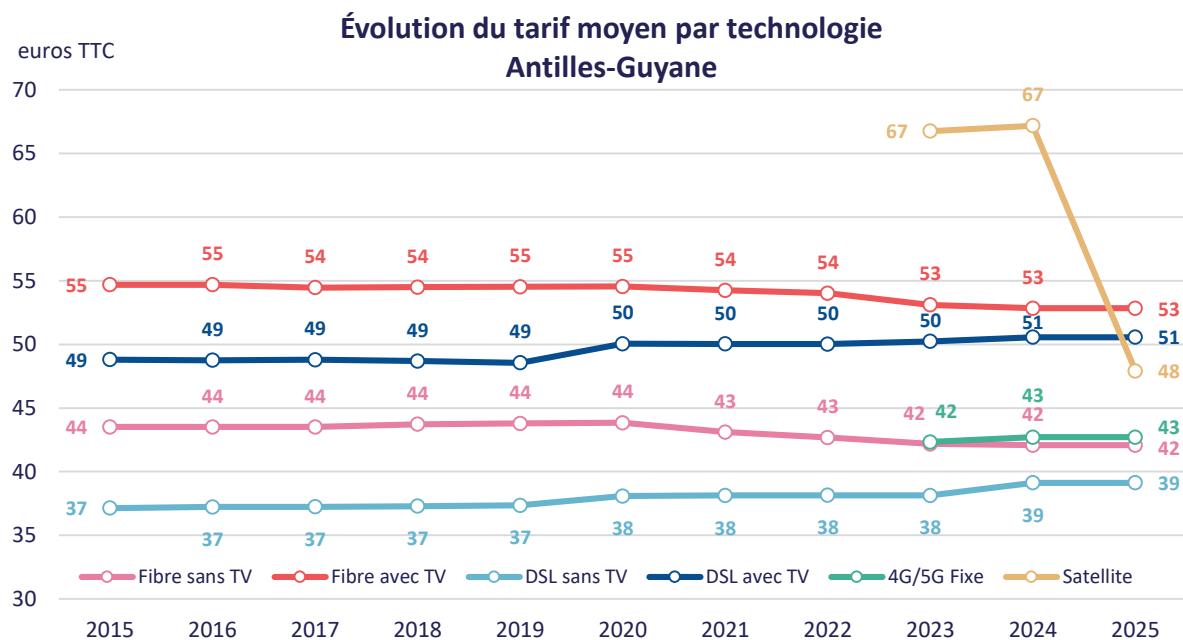


Les tarifs moyens des technologies filaires ont peu évolué entre 2015 et 2025 dans la zone Antilles-Guyane. Les tarifs des offres DSL ont augmenté de 2 € en dix ans, tandis que ceux des offres fibre ont baissé de 2 €. Les tarifs des offres 4G/5G à usage fixe ont augmenté de 1 € en moyenne en 2024. Les tarifs des offres hertziennes spatiales ont en revanche fortement diminué en 2025.

<sup>18</sup> La liste des communes concernées a été fixée par le décret n° 2025-949 du 8 septembre 2025 modifiant le décret n° 2025-674 du 18 juillet 2025 instituant une aide à la réalisation des travaux en domaine privé pour le raccordement à un réseau en fibre optique

<sup>19</sup> Voir p.9 pour connaître les détails de cette aide

<sup>20</sup> Voir p.9 pour connaître les détails de cette aide



## 4.2 Étendue des tarifs et évolution des tarifs moyens à la Réunion

Le tarif **mensuel des offres à haut et très haut débit sur cuivre** les moins chères incluant uniquement l'accès internet et le service de téléphonie fixe s'élève à 33 € TTC. Le tarif des offres incluant le service audiovisuel en supplément des services d'accès à internet et de téléphonie fixe est compris entre 43 € et 50 € TTC. Pour un même opérateur, le tarif de l'offre *triple-play* est supérieur de 10 € à 20 € à l'offre *double-play* correspondante.

**Le tarif des offres en fibre optique** n'incluant pas le service audiovisuel est compris entre 29 € et 40 € TTC, tandis que les offres incluant ce service coûtent entre 39 € et 50 € TTC. Le tarif de l'offre *triple-play* est ainsi supérieur de 10 € à l'offre *double-play* correspondante.

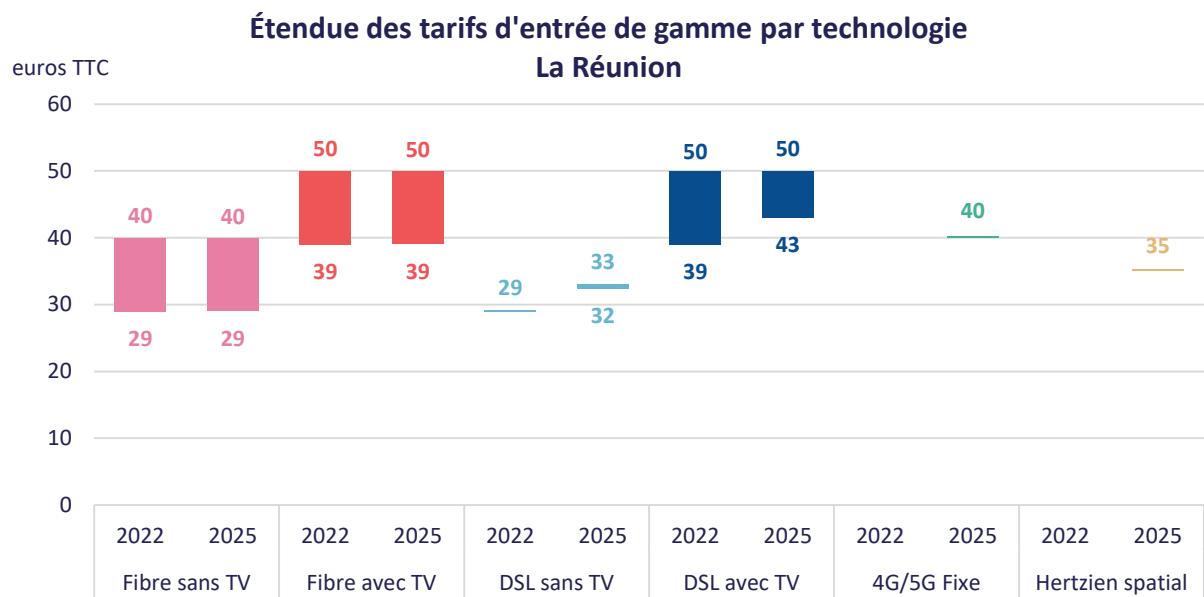
La nouvelle aide expérimentale proposée par le gouvernement en septembre 2025, qui permet de financer les travaux de raccordement à la fibre optique, est également disponible dans certaines communes ultramarines. Le montant de cette aide est compris entre 400 et 1 200 € selon l'ampleur des travaux à réaliser et versée sous plusieurs conditions<sup>21</sup>.

S'agissant des **offres satellitaires**, un seul opérateur est présent à la Réunion, et propose des offres allant de 35 € à 70 € selon le niveau de service.

Comme en France hexagonale, l'Etat proposait, jusqu'en août 2025, une aide sur les frais d'installation et mise en service d'une solution hertzienne jusqu'à 150 € pour le bon haut débit – et jusqu'à 300 € pour le très haut débit. Cette subvention pouvait aller jusqu'à 600 € sous conditions de ressources<sup>22</sup>. Ce dispositif est suspendu depuis septembre 2025.

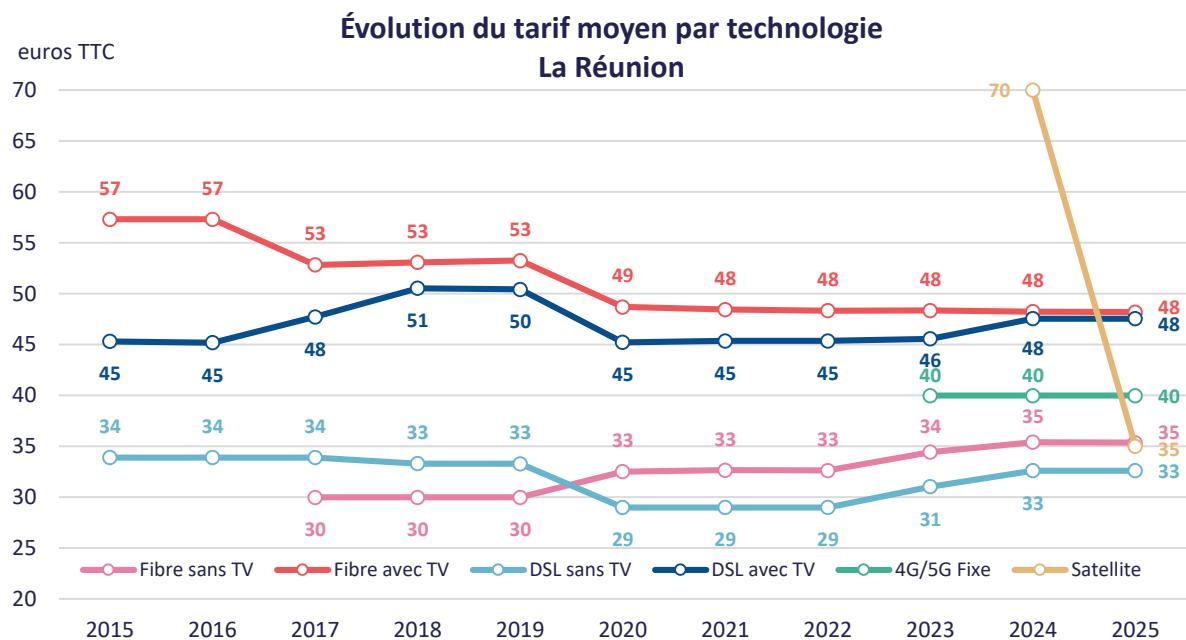
<sup>21</sup> Voir p.9 pour connaître les détails de cette aide

<sup>22</sup> Voir p.9 pour connaître les détails de cette aide



A La Réunion, les offres incluant le service audiovisuel s'élèvent à 48 € TTC en moyenne, qu'il s'agisse d'offres fibre ou DSL, et les offres sans service audiovisuel, à 33 € en DSL ou 35 € TTC en fibre optique.

Après avoir globalement diminué entre 2015 et 2020, les tarifs moyens à La Réunion ont légèrement progressé en 2023 et 2024, en raison à la fois de hausses tarifaires, de la disparition de certaines offres et de l'apparition d'offres proposées à un tarif plus élevé. Les écarts de tarifs entre les offres *double-play* et *triple play* proposées sur les réseaux cuivre et fibre ont eu tendance à se maintenir. En 2020, 16 € séparaient en moyenne les tarifs des offres double et triple-play, contre 15 € en 2025. Sur les quatre opérateurs présents sur le marché, deux opérateurs proposent encore des offres sur réseau cuivre. Les écarts de tarifs entre ces offres et les offres équivalentes proposées sur le réseau fibre s'étendent de - 4 € à +8 € TTC selon les opérateurs.



### 4.3 Étendue des tarifs et évolution des tarifs moyens à Mayotte

A Mayotte, le nombre d'abonnements internet sur les réseaux fixes demeure faible : 30 000 fin 2024, pour une population de 330 000 habitants ce qui représente un peu moins de 10 abonnements pour 100 habitants<sup>23</sup>. A titre de comparaison, à La Réunion, le nombre d'abonnements internet fixe s'élève à 40 pour 100 habitants. A Mayotte, peu d'opérateurs proposent des offres d'accès à internet sur réseaux fixes, et uniquement sur technologie DSL à haut débit. Les déploiements fibre n'avaient pas encore débuté en juin 2025.

Hors promotions, le tarif mensuel le moins cher des **offres sur réseau cuivre** incluant uniquement l'accès internet et le service de téléphonie fixe, disponibles chez un seul opérateur, s'élève à 33 € TTC. Les tarifs des offres incluant le service audiovisuel en supplément du service d'accès à internet est compris entre 43 € et 52 € TTC. Pour l'unique opérateur proposant les deux types d'offres (avec et sans service audiovisuel), le coût additionnel pour accéder au service audiovisuel s'élève à 10 €.

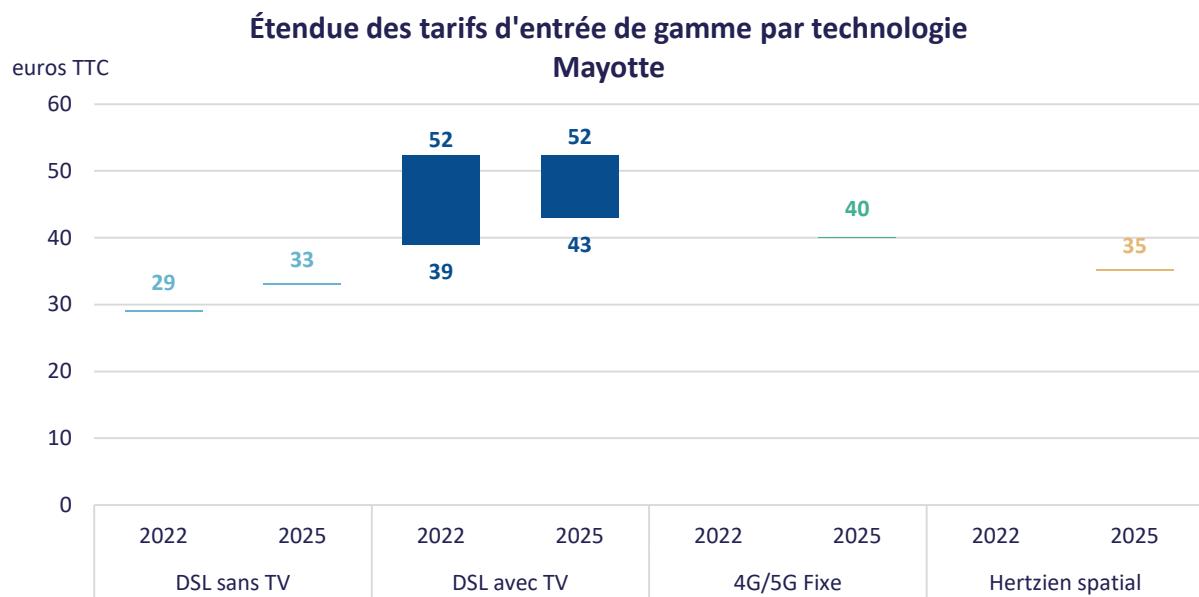
En ce qui concerne les offres sur réseaux 4G/5G, les deux opérateurs présents sur le marché commercialisent des offres à 40 € TTC.

S'agissant du satellite, l'unique opérateur présent sur ce marché propose des offres allant de 35 € à 70 € TTC.

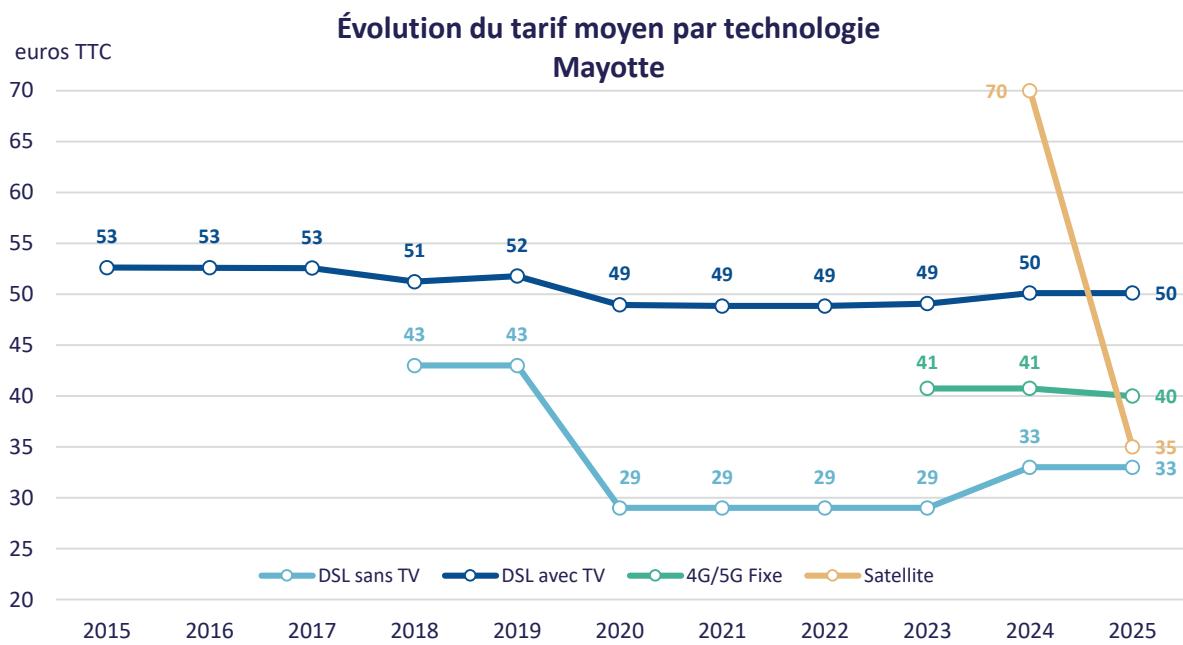
Comme en France hexagonale, l'Etat proposait, jusqu'en août 2025, une aide sur les frais d'installation et mise en service d'une solution hertzienne jusqu'à 150 € pour le bon haut débit – et jusqu'à 300 € pour le très haut débit. Cette subvention pouvait aller jusqu'à 600 € sous conditions de ressources<sup>24</sup>. Ce dispositif est suspendu depuis septembre 2025.

<sup>23</sup> Source : [Arcep, les services de communications électroniques dans les départements et collectivités d'outremer \(2024\)](#)

<sup>24</sup> Voir p.9 pour connaître les détails de cette aide



Le tarif moyen des offres d'accès à internet incluant le service audiovisuel a légèrement diminué (-3 €) entre 2015 et 2020, puis a augmenté de 1 € en 2024. L'arrivée d'offres DSL ne proposant pas de contenu audiovisuel a été plus tardive. Le tarif moyen des offres sans contenu audiovisuel a connu une baisse importante en 2020 de près de 14 €, passant de 43 € TTC en 2015 à 29 € TTC en 2020. Il a lui aussi augmenté en 2024, de 4 €.



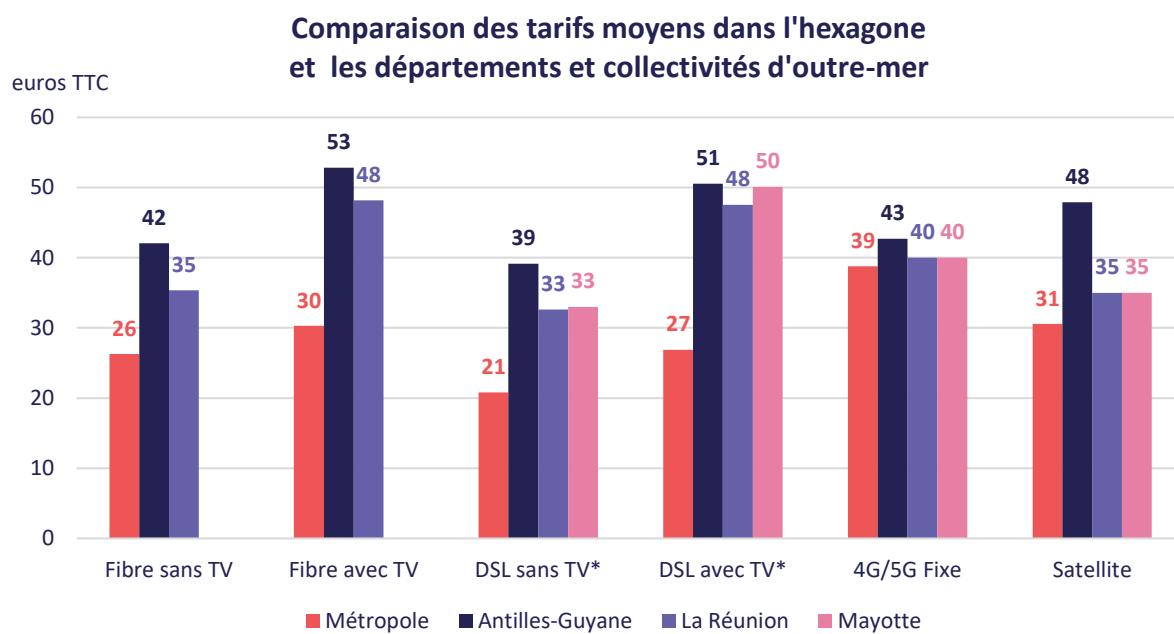
#### 4.4 Tarifs à Saint-Pierre-et-Miquelon

La collectivité territoriale de Saint-Pierre-et Miquelon se caractérise par une population de 6 000 habitants. L'accès aux services fixes se fait, dans ce département, sur réseau avec terminaison coaxiale et, très marginalement, sur les réseaux de boucle locale radio. Un seul opérateur est présent sur le réseau avec terminaison coaxiale et commercialise une seule offre destinée au grand public dont le tarif minimum est de 55 € TTC par mois.

### 5 Comparaison des tarifs moyens dans les différents territoires

Dans les territoires ultra-marins<sup>25</sup>, les technologies mobilisables sont similaires à celles disponibles en France hexagonale mais sont en général proposées à des tarifs plus élevés.

En comparaison des tarifs en France hexagonale et selon les technologies et les services inclus dans l'offre, les écarts de tarifs varient, en moyenne, entre +17 € et +23 € dans la zone Antilles-Guyane et entre +9 € et +22 € dans la zone Réunion-Mayotte. En revanche, les tarifs des offres 4G/5G fixes sont semblables, autour de 40 € TTC. Il en est de même pour les offres satellitaires, à l'exception de la zone Antilles-Guyane, où les tarifs sont plus élevés : ils s'étendent de 41 € à la Martinique à 50 € en Guyane et 55 € à la Guadeloupe.



En 2024, les abonnements à internet fixe à très haut débit représentent environ huit abonnements sur dix dans les départements et collectivités d'outre-mer. Cette proportion masque des disparités entre les différentes régions. Dans la zone Réunion-Mayotte, 89 % des accès sont à très haut débit (+3 points en un an), soit un niveau supérieur à la France hexagonale et au niveau national (82 %). Dans la zone

<sup>25</sup> Le périmètre analysé correspond aux territoires ultra-marins relevant du champ de compétence de l'Arcep : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Antilles-Guyane, les déploiements et l'adoption du très haut débit ont nettement augmenté ces dernières années. Le nombre d'abonnements à très haut débit représente désormais 70 % du nombre total d'abonnements internet (+11 points en un an)<sup>26</sup>, mais cette proportion reste encore inférieure à la moyenne nationale.

## 6 Dépenses de consommation en services de communications électroniques en France

L'Insee évalue la part des dépenses en services de communications électroniques<sup>27</sup> dans la consommation effective des ménages à environ 1,7 %<sup>28</sup>, une proportion en baisse en 2022 et 2023. Les années 2022 et 2023 ont été marquées par une inflation importante, qui a eu pour impact une nette hausse des dépenses des ménages dans certains postes comme par exemple les produits alimentaires. Ainsi la part de ces postes dans la consommation des ménages a nettement augmenté et a mécaniquement fait baisser la part des dépenses en services de communications électroniques.

Les services de communications électroniques sont souvent considérés comme des dépenses contraintes au même titre que les dépenses liées au logement (loyer, remboursement de prêt immobilier), aux charges du logement et notamment les dépenses énergétiques, aux assurances à caractère obligatoire, aux prélèvements divers, etc. A titre de comparaison, les consommations des ménages liées au logement<sup>29</sup> et à l'énergie<sup>30</sup> représentent, en 2024, respectivement 20,6 % et 4,0 % des dépenses des ménages.

---

<sup>26</sup> Source : Arcep, les services de communications électroniques dans les départements et collectivités d'outremer 2024, - [https://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/observatoire/march-an2024/obs-marches-2024-OUTRE-MER\\_juil2025.pdf](https://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/observatoire/march-an2024/obs-marches-2024-OUTRE-MER_juil2025.pdf)

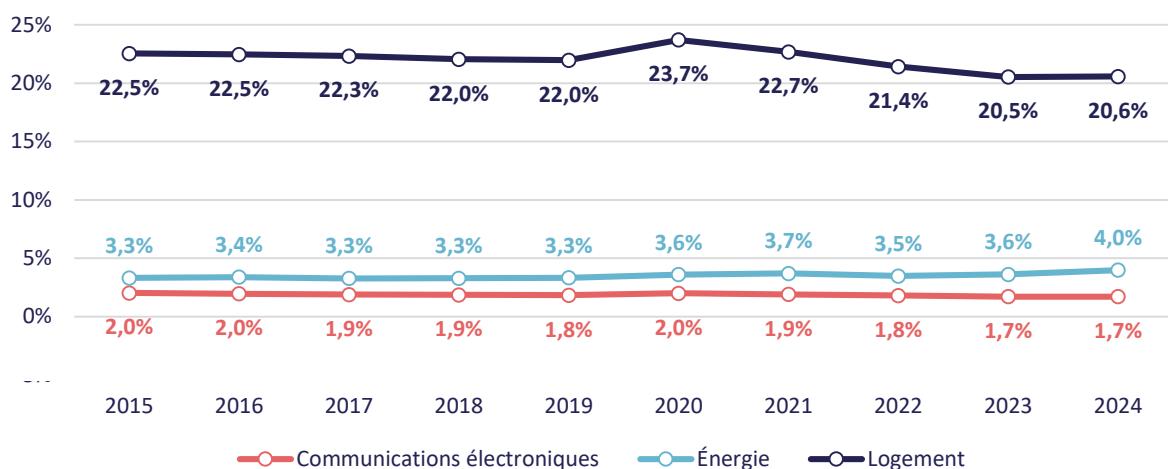
<sup>27</sup> Les données publiées par l'Insee portent sur l'ensemble des services de communications électroniques (services fixes et mobiles) et non sur les seuls services d'accès internet à haut et très haut débit à usage fixe. La dépense des ménages en équipements numériques et services postaux en est exclue.

<sup>28</sup> Source : Insee, Consommation effective des ménages par produit aux prix courants - <https://www.insee.fr/statistiques/8574673>, poste HI\_J61Z0A - Télécommunication hors distribution, bouquets de programmes radio et télévisuels.

<sup>29</sup> Source : Insee, Consommation effective des ménages par produit aux prix courants, poste A17.LZ - activités immobilières

<sup>30</sup> Source : Insee, Consommation effective des ménages par produit aux prix courants, poste A38.DZ - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

## Part de la dépense des ménages pour les services de communications électroniques, l'énergie et le logement



Cette proportion masque des disparités entre les différentes zones géographiques et selon le niveau de vie des ménages en France. L'enquête Budget des familles de l'Insee permet d'appréhender ces disparités<sup>31</sup>. La dernière enquête Budget de famille a été conduite par l'INSEE en 2017. La prochaine enquête aura lieu en 2026.

En 2017, les ménages consacraient en moyenne 2,3 % de leurs dépenses totales aux services de télécommunications. Les ménages qui disposent des revenus les plus faibles consacrent une part plus importante de leur budget aux services de communications électroniques. A titre d'exemple, les 10 % des ménages disposant des plus faibles budgets consacrent 3,5 % de leurs dépenses totales aux services de communications électroniques, soit 1,5 fois plus que la moyenne.

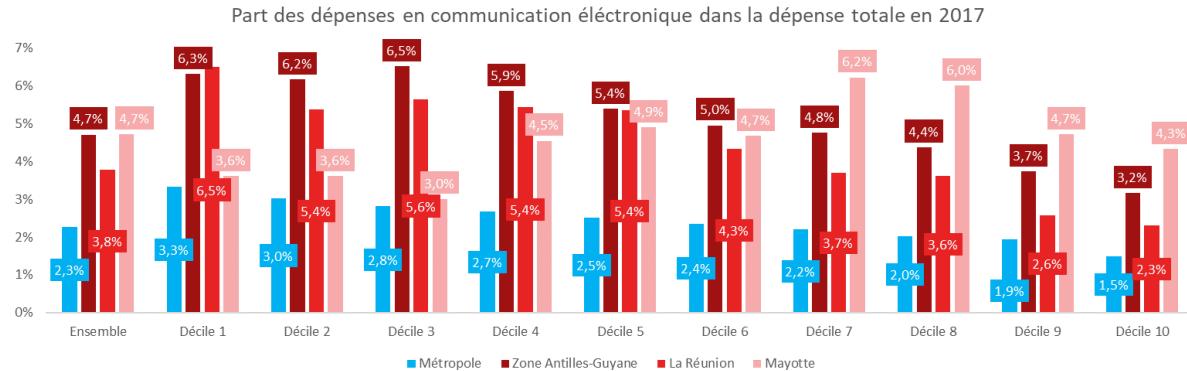
De fortes disparités existent également selon les zones géographiques. Le poids des dépenses en télécommunications était, en 2017, beaucoup plus important pour les ménages situés dans les départements et collectivités d'outre-mer que pour les foyers métropolitains : il est multiplié par deux, en moyenne dans la zone Antilles-Guyane et à Mayotte (4,7 %)<sup>32</sup> par rapport à la France hexagonale (2,3 %) et par 1,6 à La Réunion (3,8 %).

<sup>31</sup> Sources :

- Insee, Enquête Budget de famille - Les dépenses des ménages en France en 2017 - : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4648335?sommaire=4648339> ;
- Insee, Enquête Budget de famille - Les dépenses des ménages en France métropolitaine en 2017 - : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4648319?sommaire=4648339> ;
- INSEE, La consommation des ménages dans les DOM en 2017 - : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4257970?sommaire=4257987>.

<sup>32</sup> Comme évoqué précédemment, les habitants de Mayotte sont peu équipés d'abonnements fixe à internet. Leurs dépenses en services de communications électroniques proviennent majoritairement des services mobiles, expliquant en partie les différences par déciles atypiques par rapport aux autres zones géographiques.

Part des dépenses en communication électronique la dépense totale en 2017											
Zone	Ensemble	Décile 1	Décile 2	Décile 3	Décile 4	Décile 5	Décile 6	Décile 7	Décile 8	Décile 9	Décile 10
France	2,3%	3,5%	3,1%	2,9%	2,7%	2,5%	2,4%	2,2%	2,0%	2,0%	1,5%
Métropole	2,3%	3,3%	3,0%	2,8%	2,7%	2,5%	2,4%	2,2%	2,0%	1,9%	1,5%
Zone Antilles-Guyane	4,7%	6,3%	6,2%	6,5%	5,9%	5,4%	5,0%	4,8%	4,4%	3,7%	3,2%
La Réunion	3,8%	6,5%	5,4%	5,6%	5,4%	5,4%	4,3%	3,7%	3,6%	2,6%	2,3%
Mayotte	4,7%	3,6%	3,6%	3,0%	4,5%	4,9%	4,7%	6,2%	6,0%	4,7%	4,3%



## 7 Comparaison européenne des tarifs d'accès à internet sur réseaux fixes

L'étude de la Commission européenne comparant les tarifs d'accès au haut et très haut débit dans les pays membres de l'Union en 2022<sup>33</sup> montre que, au global, la France se classe en 13<sup>e</sup> position sur l'ensemble des 27 pays membres l'Union Européenne<sup>34</sup>, c'est-à-dire dans la moyenne des pays européens<sup>35</sup>. Elle était classée 12<sup>e</sup> en 2021. Ce classement s'est dégradé par rapport à celui de l'année 2020 (8<sup>e</sup>), notamment en raison des abonnements internet sans services supplémentaires, offres qui n'existent que depuis novembre 2024<sup>36</sup> dans le catalogue des principaux opérateurs en France. De ce fait, les offres retenues pour la France pour ces paniers sont des offres incluant également le service téléphonique, qui ne correspondent pas aux offres internet seules proposées dans les autres pays. Sur les autres catégories d'offres (internet + téléphonie, internet + téléphonie + TV), les tarifs proposés en France sont généralement faibles.

<sup>33</sup> Source : Commission européenne - [Mobile and Fixed Broadband Prices in Europe 2022](#)

<sup>34</sup> Le classement réalisé tient compte du pouvoir d'achat des habitants de chaque pays étudié, en appliquant les prix normalisés en euros en Parité de Pouvoir d'Achat (€/PPA),

<sup>35</sup> La méthodologie utilisée pour cette comparaison consiste à différencier les offres en fonction des services et débits offerts par les principaux opérateurs de chacun des pays. Pour chacune des quinze catégories d'offres ainsi déterminées, la méthode du « clustering<sup>35</sup> » a été retenue : il s'agit de scinder, en les classant, l'ensemble des tarifs en quatre groupes, au sein desquelles les tarifs sont homogènes, du groupe ayant les tarifs les moins élevés au groupe ayant les tarifs les plus élevés. Ces groupes permettent de déterminer pour chaque catégorie d'offres, le positionnement tarifaire de chacun des pays. Le clustering est réalisé au moyen de l'approche K-means, une méthode qui vise à répartir toutes les observations dans un nombre prédéfini de clusters en minimisant la moyenne du carré de la distance euclidienne entre les observations et le centre du cluster ». La méthode K-means permet, au sein d'un jeu de données, de regrouper les données ayant les caractéristiques les plus proches au sein de K groupes.

<sup>36</sup> hors box 4G/5G à usage fixe

	Single Play					Double Play					Triple Play				
	≥10 - < 30 Mbps internet fixe	≥30 - < 100 Mbps internet fixe	≥100 - < 200 Mbps internet fixe	≥200 - < 999 Mbps internet fixe	≥ 1 Gbps internet fixe	≥30 - < 100 Mbps internet fixe avec téléphonie fixe	≥100 - < 200 Mbps internet fixe avec téléphonie fixe	≥200 - < 999 Mbps internet fixe avec téléphonie fixe	≥ 1 Gbps internet fixe avec téléphonie fixe	≥30 - < 100 Mbps internet fixe avec téléphonie fixe et TV	≥100 - < 200 Mbps internet fixe avec téléphonie fixe et TV	≥200 - < 999 Mbps internet fixe avec téléphonie fixe et TV	≥ 1 Gbps internet fixe avec téléphonie fixe et TV		
RO	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
LT	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
FI	1	1	1	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
LV	2	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	2	1	1
BG	1	1	2	1	2	1	1	2	2	1	1	2	2	1	2
HU	2	2	2	1	1	1	2	2	2	1	1	1	1	1	1
SK	2	1	1	1	1	1	2	2	1	2	2	2	2	1	1
CZ	2	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2
PL	2	2	2	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2	2	1
ES	3	3	3	2	2	1	2	2	1	2	2	2	2	2	1
SI	3	3	3	2	2	1	2	2	2	2	2	2	2	2	2
IT	4	3	3	2	2	2	2	2	1	3	2	2	2	1	1
FR	4	3	3	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	1	1
DE	3	3	3	2	3	2	2	3	3	2	2	3	2	2	2
LU	2	2	2	3	3	2	2	3	2	4	3	3	3	2	2
HR	4	4	4	2	2	2	2	2	2	3	3	3	3	2	2
SE	3	2	2	2	3	1	2	3	3	4	3	4	3	3	3
DK	3	2	2	1	1	3	3	3	3	4	4	4	4	3	3
CY	4	4	4	3	2	2	3	3	2	3	3	3	3	2	2
EL	4	3	4	4	4	1	2	3	4	2	2	3	3	-	-
MT	4	3	4	4	3	3	3	3	3	2	2	3	2	2	2
EE	3	3	4	3	3	2	3	3	4	3	3	3	3	4	4
AT	3	2	4	3	4	2	4	4	4	3	3	3	4	4	4
IE	4	4	4	3	3	4	4	3	3	4	4	4	4	3	3
NL	4	4	4	3	3	4	4	4	3	4	4	4	4	3	3
PT	4	4	4	4	3	3	4	4	4	4	4	4	4	3	3
BE	4	3	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4

Centroïde de cluster [EUR]

1	10.77	11.90	11.92	15.42	20.58	21.31	18.08	14.40	24.90	22.84	23.39	24.57	31.99		
2	14.34	16.42	15.88	26.02	30.32	28.51	25.60	25.13	33.63	31.42	32.17	31.28	45.35		
3	19.22	23.28	22.65	32.55	40.89	35.64	32.18	36.05	47.36	37.71	42.83	42.59	62.30		
4	26.60	29.51	29.54	36.37	71.69	44.35	42.77	51.50	86.17	50.48	54.29	56.58	101.32		

Nombre de cas dans chaque cluster

1	4	7	6	10	8	12	5	1	5	5	5	3	9		
2	6	6	6	7	8	8	11	12	10	9	10	9	8		
3	7	9	5	7	8	3	5	9	7	5	6	7	5		
4	10	5	10	3	3	3	5	4	4	7	5	7	3		

#### Variation des prix par catégorie d'offre dans l'UE, clusters de pays

Source : Mobile and Fixed Broadband Prices in Europe 2022, European Commission (2024)

Note de lecture : la France figure parmi les neuf pays européens disposant des tarifs les plus faibles pour les offres triple-play dont le débit est supérieur à 1 Gbit/s (vignette n°1). Pour ces neuf pays, le tarif central s'élève à 31,99 €.

## Annexe

### Comparaison européenne des tarifs d'accès à internet en 2020

	< 12 Mbps fixed internet	12-30 Mbps fixed internet	30-100 Mbps fixed internet	100-200 Mbps fixed internet	>200 Mbps fixed internet	12-30 Mbps fixed internet with fixed phone	30-100 Mbps fixed internet with fixed phone	100-200 Mbps fixed internet with fixed phone	>200 Mbps fixed internet with fixed phone	12-30 Mbps fixed internet with fixed phone and TV	30-100 Mbps fixed internet with fixed phone and TV	100-200 Mbps fixed internet with fixed phone and TV	>200 Mbps fixed internet with fixed phone and TV
LT	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
LV	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
RO	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
BG	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
PL	1	2	2	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1
HU	1	1	2	1	1	2	2	2	2	1	1	1	1
SK	1	1	1	1	1	2	2	2	1	2	1	1	1
FR	2	2	3	1	1	2	1	1	1	2	1	1	1
CZ	2	2	2	1	1	2	2	2	2	2	1	1	2
FI	1	2	2	1	3								
IT	3	3	3	2	3	2	2	1	1	2	1	1	1
AT	1	1	2	2	3	2	2	3	3	2	1	2	2
DE	2	2	3	2	3	2	2	3	3	2	2	2	2
EE	1	1	1	2	4	3	3	3	3	3	2	2	3
LU	3	4	3	2	3	3	3	2	2	3	3	2	2
MT	3	3	4	2	3	3	3	3	3	3	2	2	2
SE	2	3	3	2	3	3	3	3	3	4	3	2	3
DK	2	3	3	1	3	3	3	2	3	4	4	3	4
ES	4	4	4	2	3	3	3	2	2	3	2	3	3
EL	2	3	4	4		2	3	4		2	2	4	
SI	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	2	2	2
HR	3	4	3	2	4	4	3	3	3	3	3	2	
NL	2	3	3	3	4	3	4	4	4	3	3	3	4
CY	3	4	4	3	4	3	3	3	4	3	3	3	4
PT	4	4	4	3	4	4	4	3	4	3	3	2	3
BE	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4
IE	4	4	4	3	3	4	4	3	4	4	4	3	4

Cluster Centres [EUR]													
1	12.09	12.5	11.66	17.29	15.23	17.09	19.03	21.86	22.91	21.74	26.56	28.39	28.09
2	21.8	18.72	16.27	30.81	3.33	24.58	27.24	31.67	33.18	30.91	38.91	46.82	41.87
3	25.93	24.04	24.66	40.7	33.63	33.34	35.16	42.31	39.71	42.91	46.89	58.41	52.44
4	31.01	29.76	31.88	68.09	45.16	44.61	47.45	62.4	55.76	58.52	61.01	68.85	67.71

Number of cases in each cluster													
1	10	8	6	11	9	4	6	7	8	5	10	10	8
2	7	5	5	9	0	9	6	6	4	8	7	9	7
3	6	7	9	6	11	9	10	10	7	9	6	5	4
4	4	7	7	1	6	4	4	3	5	4	3	2	5

Variation des prix par catégorie d'offre dans l'UE, clusters de pays

*Source : Mobile and Fixed Broadband Prices in Europe 2020, European Commission (2022)*